

Ordre du jour de la réunion
de la commission départementale
d'aménagement commercial

du mardi 10 décembre 2019
à partir de 14h30
à la Préfecture de la Haute-Vienne
salle Erignac

- 14h30 : projet de création d'un commerce à l'enseigne BRICO-BÂTI-JARDI E.LECLERC d'une surface de vente de 6573 mètres carrés, situé avenue d'Oradour-sur-Glane à Saint-Junien.

Pour le Préfet,
Le directeur délégué,



Gérard JOUBERT